



Fiche de données de sécurité

Section 1 – Identification

Identifiant du produit : Dégraissant et Dégraissant moussant SuperClean

Autres moyens d'identification : Solution de nettoyage

Nom et adresse des parties responsables :

SuperClean Brands, LLC
1380 Corporate Center Curve, Suite 107
Eagan, MN 55121

Numéro d'information : 1-651-365-7500

Numéro de téléphone d'urgence 24 H. : 1-800-424-9300

Numéro de contrat : CCN644158

Section 2 – Identification des dangers

Classification des produits chimiques : Liquide clair mauve pâle. Odeur d'agrumes.

Ce produit est classé comme dangereux selon WHMIS 2015.

Classification des dangers Corrosif pour les métaux – Catégorie 1
Irritation de la peau – Catégorie 2
Irritation des yeux – Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage :

Mot de signalement : Avertissement

Mentions de danger : Peut être corrosif pour les métaux.
Peut irriter la peau.
Peut provoquer une sévère irritation des yeux.

Déclaration de précautions : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.
Absorber les déversements pour éviter les dommages matériels.

Section 2 – Identification des dangers (Suite)

Se laver soigneusement les mains après manipulation.
En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.
Retirer les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Porter des gants de protection.
Porter des lunettes de protection ou de sécurité avec protection latérale.
En cas de contact avec les yeux : Rincer à l'eau avec précaution pendant 15 minutes.
Enlever les verres de contact, le cas échéant, si facile à faire. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit.
En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin. Rincer la bouche.
Disposer du contenu/contenant conformément aux réglementations locales, provinciales, fédérales ou internationales.

Pictogramme(s) du danger :



Section 3 – Composition/Information sur les ingrédients

Nom chimique, Nom commun	Numéro CAS	Concentration % en poids (*)
Métasilicate de sodium	6834-92-0	<5
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	<5
Alcool éthoxylé	68131-40-8	<5

Section 4 – Premiers soins

Description des premiers secours :

Inhalation : En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos. Appeler un centre anti-poison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion : NE PAS faire vomir sauf si indication contraire d'un médecin. Il ne faut rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés :

Peut irriter la peau.

Peut provoquer une sévère irritation des yeux.

L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements, des diarrhées et des brûlures dans la bouche, dans la gorge et dans l'œsophage.

Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traiter de façon symptomatique.

Section 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés : Vapeur d'eau, dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse.

Moyens d'extinction inappropriés : Non disponible.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Aucune connue.

Classification d'inflammabilité : Non inflammable selon les critères du SIMDUT/OSHA.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone, autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers :

Équipement de protection pour les pompiers : Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié (tenue de feu) et un appareil respiratoire autonome fonctionnant en mode pression positive.

Section 6 – Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d’urgence

: Toutes les personnes chargées du nettoyage doivent disposer des équipements de protection chimique appropriés. Tenir les gens à l’écart et contre le vent en cas de déversement ou fuite. Restreindre l’accès à la zone jusqu’à ce que le nettoyage soit terminé.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Si possible, des mesures de prévention devraient être prises pour empêcher tout produit chimique d’entrer dans le système d’eau souterrain. Ventiler la zone. Ramasser le matériel et le placer dans un (des) récipient(s) approprié(s). Éliminer conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales.

Section 7 – Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises. Porter des gants de protection et un appareil de protection des yeux/du visage. Une ventilation adéquate doit être fournie. Éviter le contact prolongé avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir loin de la chaleur. Conserver le récipient bien fermé.

Conditions d’un stockage sûr :

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Les conteneurs doivent être clairement identifiés, exempts d’obstructions et seulement accessibles au personnel autorisé. Mettre en place un extincteur et un système de gicleurs appropriés. L’équipement de nettoyage des déversements devrait être à l’intérieur ou près de la zone de stockage.

Matières incompatibles : Oxydants forts, acides forts.

Section 8 – Contrôle de l’exposition/Protection individuelle

Limites d’exposition :

Nom chimique	ACGIH-TLV	OSHA-PEL
Métasilicate de sodium	Pas disponible	Pas disponible
Hydroxyde de sodium	2mg/m ³	2mg/m ³
Alcool éthoxylé	Pas disponible	Pas disponible

Section 8 – Contrôle de l'exposition/Protection individuelle (Suite)

Contrôles d'exposition :

Mesures d'aération et d'ingénierie : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Appliquer des mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle si nécessaire.

Mesures respiratoires : Si les concentrations dans l'air sont supérieures à la limite d'exposition permise, utiliser des respirateurs approuvés par le NIOSH.

Protection de la peau : Porter des gants de protection. Lors d'une potentielle exposition prolongée au produit, utilisez un tablier/une combinaison et des bottes résistants.

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité ou de protection avec des écrans latéraux.

Autres équipements de protection : Assurez-vous que les postes de lavage des yeux et une douche de sécurité se trouvent à proximité du (des) poste(s) de travail.

Considérations générales d'hygiène : Éviter le contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger ni boire lorsque vous utilisez ce produit. Se laver les mains après manipulation. Enlever et laver tous les vêtements contaminés avant réutilisation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Section 9 – Propriétés physiques et chimiques

Apparence : Liquide clair mauve pâle.

Odeur : Odeur d'agrumes

Seuil olfactif : Pas disponible

pH : 12,5 -13,8

Point de fusion/congélation : ~ -3 °C (26,6 °F)

Point d'ébullition et intervalle d'ébullition : >100 °C (212 °F)

Point d'ignition : >93,3 °C (199,4 °F)

Seuil d'évaporation (Acétate de butyle=1) : Pas disponible.

Inflammabilité (méthode de détermination) : Pas disponible.

Seuil minimal d'inflammabilité (% par vol.) : Pas disponible.

Seuil maximal d'inflammabilité (% par vol.) : Pas disponible.

Pression de vapeur : Pas disponible.

Densité de vapeur : Pas disponible.

Densité relative : 1,00 – 1,05

Solubilité dans l'eau : Complète.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Pas disponible.

Température d'auto-inflammabilité : Pas disponible.

Température de décomposition : Pas disponible.

Section 9 – Propriétés physiques et chimiques (Suite)

Viscosité : Pas disponible.

Volatils (% par poids) : = 0%

Composés organiques volatils : Pas disponible.

Autres renseignements physico-chimiques : Pas d'information additionnelle.

Section 10 – Stabilité et réactivité

Réactivité : Normalement non réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Conditions à éviter : Chaleur. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matières incompatibles : Oxydants forts, acides forts. Éviter le contact avec le verre.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone.

Section 11 – Informations Toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition :

Voies d'absorption – Inhalation : OUI

Voies d'absorption - Peau & Yeux : OUI

Voies d'absorption – Ingestion : OUI

Voies d'absorption - Absorption cutanée : OUI

Effets potentiels sur la santé :

Signes et symptômes d'une exposition de courte durée :

Signes et symptômes : Inhalation - Peut irriter les voies respiratoires.

Signes et symptômes : Ingestion - L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Des quantités plus importantes peuvent causer des brûlures à la gorge et à l'œsophage.

Signes et symptômes : Peau - Peut provoquer une irritation. Les symptômes peuvent inclure de la rougeur, un œdème, une peau sèche, déshydratée et craquelée.

Signes et symptômes : Yeux - Peut provoquer une irritation grave.

Section 11 – Information toxicologique (Suite)

Effets chroniques potentiels sur la santé : Aucun connu.

Mutagénicité : Non dangereux selon les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité : Aucun des composants n'est répertorié comme carcinogène par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction : Non dangereux selon les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation au produit : Aucune donnée disponible n'indique que le produit peut être un sensibilisant.

Effets spécifiques sur des organes cibles : Non disponible.

Conditions médicales aggravées par une surexposition : Conditions préexistantes de la peau et des yeux.

Données toxicologiques : La valeur ETA calculée pour ce mélange est bien supérieure aux paramètres de classification.

ETA (oral) = 21 690 mg/kg

Nom chimique	LD50-Oral	Cutané
Métasilicate de sodium	847mg/kg (Rat)	Pas disponible
Hydroxyde de sodium	500mg/kg (Lapin)	Pas disponible
Alcool éthyloxy	Pas disponible	Pas disponible

Section 12 – Informations écologiques

Écotoxicité : Ce produit lui-même n'a pas été testé.

Mobilité dans le sol : Ce produit lui-même n'a pas été testé.

Persistance et dégradation : Ce produit lui-même n'a pas été testé.

Potentiel de bioaccumulation : Ce produit lui-même n'a pas été testé.

Autres effets néfastes sur l'environnement : Aucun connu.

Section 13 – Considérations relatives à l'élimination

Manipulation : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se référer aux mesures de protection énumérées aux sections 7 et 8.

Section 13 – Considérations relatives à l'élimination (Suite)

Méthodes d'élimination : Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales applicables. Communiquez avec les autorités fédérales, provinciales et locales pour connaître les règlements particuliers.

Section 14 – Informations relatives au transport

US 49 CFR/DOT. Transport terrestre

N° ONU : UN3266
Nom d'expédition de l'ONU : Liquide corrosif, basique, inorganique,
N.O.S., (hydroxyde de sodium, métasilicate de sodium).
Classe de danger pour le transport : 8
Groupe d'emballage : III
ERG : 154

Notes de transport spécial : Peut être expédié en quantités limitées par voie terrestre selon les dispositions du CFR 49 173.154 (b).

Section 15 – Informations réglementaires

Informations fédérales des États-Unis :

TSCA : Tous les ingrédients énumérés figurent sur la Loi relative au contrôle des substances toxiques.

US CERCLA Quantité à signaler (RQ) : Hydroxyde de sodium 1 000 lbs (453,6 kg).

Titre III de la SARA : Sec. 302, Substances extrêmement dangereuses, 40 CFR 355 : Aucune substance extrêmement dangereuse n'est présente dans ce matériau.

Titre III de la SARA : Sec. 311 et 312, Exigences relatives à la fiche de données de sécurité, 40 CFR 370 Classes de danger :

Risque réactif, Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé. Aux termes des articles 311 et 312 de la SARA, l'EPA a établi des seuils pour la déclaration des produits chimiques dangereux. Les seuils actuels sont de 500 livres (226,8 kg) ou la quantité de planification des seuils (TPQ), selon la valeur la plus basse, pour les substances extrêmement dangereuses et de 10 000 livres (4535,9 kg) pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Titre III de la SARA : Sec. 313, Notification de produits chimiques toxiques, 40 CFR 372 : Aucun composant n'est présent dans ce matériau.

Règlements des États :

Proposition 65 de la Californie : Ce produit ne contient pas de produit chimique connu de l'État de Californie pour causer des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Section 15 – Informations réglementaires (Suite)

Informations internationales :

Renseignements sur la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) :

Tous les ingrédients énumérés figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS).

Section 16 – Autres informations

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 2 Inflammabilité - 1 Risque physique - 1 PPE - B

NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie

Santé - 2 Inflammabilité - 1 Réactivité - 1

Légende des abréviations :

ACGIH : Conférence américaine d'hygiène industrielle gouvernementale

CAS : Chemical Abstract Services

**CERCLA : Réponse environnementale globale, indemnisation et responsabilité
Loi de 1980**

CFR : Code des règlements fédéraux

CSA : Association canadienne de normalisation

DOT : Ministère des transports

ECOTOX : Base de données d'écotoxicologie US EPA

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

EPA : Agence de protection de l'environnement

HSDB : Base de données sur les substances dangereuses

IARC : Agence internationale de recherche sur le cancer

IBC : Conteneur intermédiaire en vrac

IUCLID : Base de données internationale uniforme sur les substances chimiques

LC : Concentration létale

LD : Dose létale

NIOSH : Institut national de la sécurité et de la santé au travail

NTP : Programme national de toxicologie

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

PEL : Limite d'exposition permise

RCRA : Loi sur la conservation et la récupération des ressources

RTECS : Registre des effets toxiques des substances chimiques

SARA : Loi sur les amendements et la ré-autorisation du Superfund

FDS : Fiche de données de sécurité

STEL : Limite d'exposition à court terme

TMD : Loi et règlements sur le transport des marchandises dangereuses au Canada

TLV : Valeurs de seuil limite

TWA : Moyenne pondérée dans le temps

SIMDUT : Système d'identification des matières dangereuses utilisées au travail

Clause d'exonération de responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont basées sur l'étude propre aux fabricants et sur le travail effectué par d'autres, impliquant quant à l'exactitude, l'intégralité ou l'adéquation des informations contenues dans ce document, que ni le fournisseur ni le fabricant (ni les agents, sous-traitants ou employés de l'un ou l'autre) ne sont responsables envers toute partie de tout dommage de quelque nature que ce soit, y compris les dommages directs, spéciaux ou consécutifs découlant de l'exactitude, de l'intégralité, de l'adéquation ou de la fourniture des renseignements contenus dans la présente FDS ou reliée d'une autre manière (directement ou indirectement) à cette FDS. Les renseignements fournis sur cette fiche de données de sécurité sont exacts au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. L'information fournie est conçue uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la mise en liberté en toute sécurité et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations concernent uniquement le matériel spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout autre procédé.

Fin du document